



## Déclaration liminaire CCMA du 8 février 2024.

**Monsieur le Recteur,**

**Mesdames, Messieurs les membres de la CCMA,**

Une année 2024 qui commence de façon tonitruante. A peine arrivé, le ministre de l'éducation nationale M. Attal est remplacé au bout de 6 mois par notre nouvelle ministre.

A peine nommée, la Ministre défraie la chronique en insultant notre collègue du 1<sup>er</sup> degré et ce faisant, toute notre profession. Une façon de souhaiter les bons vœux sans doute.

Les enseignants ne supportent pas ce camouflet. Les enseignants de l'enseignement privé supportent encore moins les camouflets *bis repetita*.

Ne nous méprenons pas !

Le choix de notre nouvelle ministre pour l'enseignement privé n'est en aucun cas une ode à ses enseignants. Une bulle ' sans gloire ' dans une masse d'établissements où comme partout ailleurs les professeurs luttent pour la reconnaissance de leur investissement, des hausses de salaires et de meilleures conditions de travail.

A ce titre, les enseignants de l'enseignement privé de l'académie de Versailles ont été particulièrement gratifiés sous la gouvernance de l'ancienne rectrice de Versailles.

Notre ex-ministre a mis au jour ces dysfonctionnements mais c'est nous qui les avons vécus. Nous pensons à toutes les lettres, les mails restés sans réponse, et les rendez-vous avec le rectorat, parfois, qui ont rappelé, énuméré, décrit les souffrances au travail. Une souffrance qui prend la forme de harcèlement : verticale très souvent, horizontale aussi et descendante sûrement.

Ces énormes souffrances sont restées lettre morte. Pire : des souffrances générées par notre administration elle-même soit par indifférence des problèmes posés, et/ ou par inaction.

Parallèlement et à plusieurs reprises, nous avons vu des collègues convoqués à des échanges au et avec le rectorat.

Les convocations sans objet réel soulignaient la nécessité d'échanger sur les pratiques de l'enseignant. De manière surprenante, les reproches fusaient et prenaient des proportions inattendues et dénigrantes, un échange aux allures de tribunal d'Inquisition.

Les professeurs accusaient d'actions les plus odieuses devaient en répondre. Aucune présomption d'innocence, aucune bienveillance et surtout sans aucune enquête interne préalable.

Ce sont des professeurs abasourdis et anéantis qui sortaient de la salle, sonnés par des accusations mensongères voire diffamatoires, sommés de répondre aux allégations en présence d'une administration et du chef d'établissement, tous deux à charge.

Il en demeure des enseignants coincés entre une maltraitance de directions peu soucieuse du respect de la législation sociale et pénale puis lâchés par leur employeur qui a pourtant une obligation de garantir leur intégrité morale et physique.

Le résultat est sans surprise : les enseignants ne se sentent pas protégés par leur employeur en qui ils devraient avoir normalement confiance grâce à un dialogue constructif. Nous avons un métier exigeant qui requiert une intégrité tant professionnelle que personnelle. Nous connaissons tous la décision du Conseil d'Etat.

Mais coup de théâtre !

Alors que le lien de confiance confine à la défiance, notre futur ex-ministre de l'Éducation nationale révèle le comportement odieux du Rectorat de Versailles dans le dossier du harcèlement scolaire. Les réponses du Rectorat aux familles d'élèves victimes de harcèlement scolaires sont publiées dans les médias. Elles sont implacables tant sur le fond que sur la forme.

Mais alors, qui protège les enseignants et les familles ?

Notre nouveau premier ministre et ex-ministre de l'Éducation nationale a ouvert la boîte de Pandore et nous l'en remercions. Les familles et les enseignants sont un tout indissociable. Nous avons remonté ces disgrâces à notre fédération nationale afin de faire le point sur les suites à donner.

Nous espérons vivement que la nomination de M. Champion permettra de retrouver un chemin plus favorable et plus serein pour réparer un lien de confiance largement abimé.

Ce travail est urgent et nécessaire. Nous attendons des engagements et des actes forts que nous saurons reconnaître afin de redonner ses lettres de noblesse au très difficile métier d'enseignant. Le Pacte est un cataplasme sur une « jambe de bois » et la réforme est un affront à notre ancienneté. .

Nous vous remercions pour votre attention.

Pour transmission au Ministère.

Pour le Spelc Versailles,

Les élues CCMA : G. MAZEAU et F. CHIKHR